

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS – QUESTION OU PROPOSITION

Date : 27 janvier

Type de proposition: Motion

Auteur-e-s: Groupe socialiste

Titre : **Soutien à l'assainissement des bâtiments : c'est bon pour les économies d'énergie, la diminution des rejets de CO2 et pour la relance dans le canton !**

Texte:

La crise financière mondiale porte, déjà gravement ses effets sur certains secteurs économiques de notre canton. Actuellement, le secteur de la construction n'est pas encore touché mais la mise en place de mesures prend du temps et sur le plan de l'assainissement des bâtiments, nous pouvons prendre maintenant, nous-mêmes, des mesures afin que celles-ci portent leurs effets sur le marché de l'emploi dans les mois à venir.

En Suisse plus de la moitié de l'énergie consommée provient des bâtiments qui génèrent la moitié des rejets de CO2. L'isolation thermique constitue le plus important potentiel de réduction de la consommation énergétique et des émissions de CO2.

Les investissements pour isoler les bâtiments sont d'une grande efficacité et le développement des énergies renouvelables n'a de sens que si l'on agit sur la diminution du gaspillage.

Un programme de rénovation des bâtiments contribuerait aussi à la relance économique. Selon le centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, les investissements publics dans la construction et les infrastructures ont des effets multiplicateurs importants.

Le programme de relance prévu par la Confédération comprend un montant de 200 millions de francs pour l'assainissement des bâtiments. D'autre part, le Conseil national puis le Conseil des Etats se sont prononcés en faveur de l'augmentation des contributions de la Confédération aux cantons pour l'assainissement des bâtiments. Ces contributions de la Confédération, fortes de 14 millions en 2008, passeront à 100 millions en 2009 : Elles pourraient même atteindre 300 millions pour subventionner les propriétaires souhaitant assainir leurs immeubles de manière durable.

Etant donné qu'il s'agit de contributions paritaires (50% de la Confédération / 50% des cantons) réparties au prorata de la population, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier les voies et moyens pour mettre en œuvre un programme d'encouragement à l'isolation des bâtiments. Les Grands Conseils de Genève et de Vaud ont déjà augmenté le poste « Amélioration énergétique des bâtiments » à leur budget. Ce programme pourrait s'inspirer des « Mesures d'incitation » contenues dans le rapport du Conseil d'Etat 06.036 *Conceptions directrices de l'énergie* présenté en 2006.

L'urgence est demandée !

Signataire-s ou cosignataire-s:

Nom-s / Prénom-s:

Signature-s manuscrite-s:

